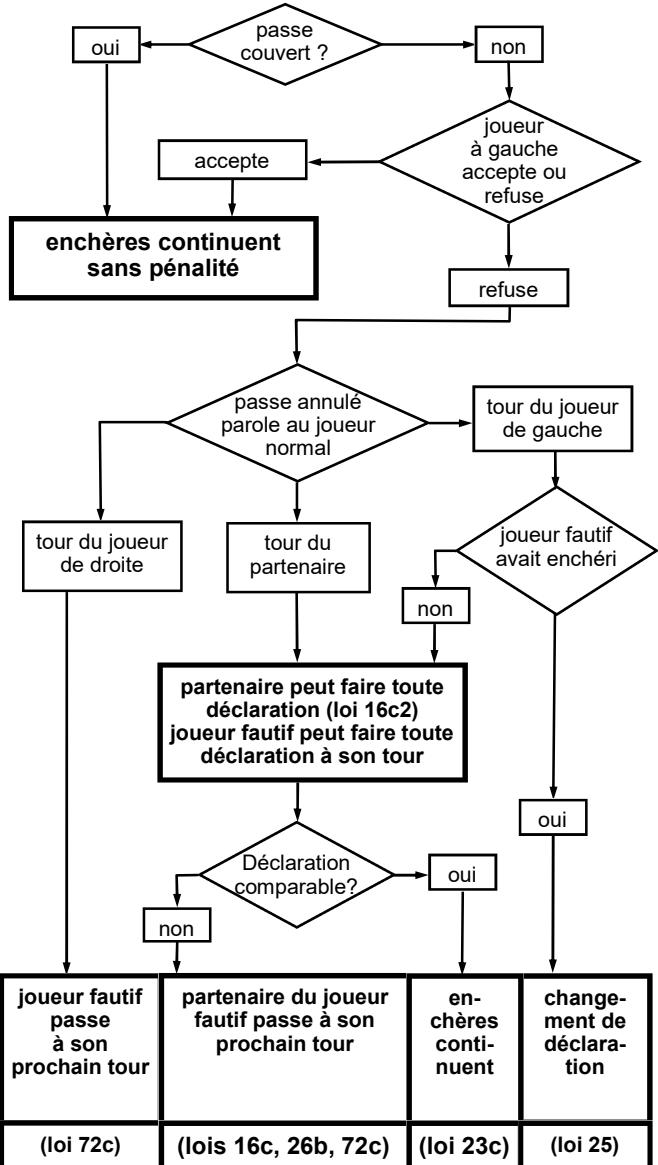
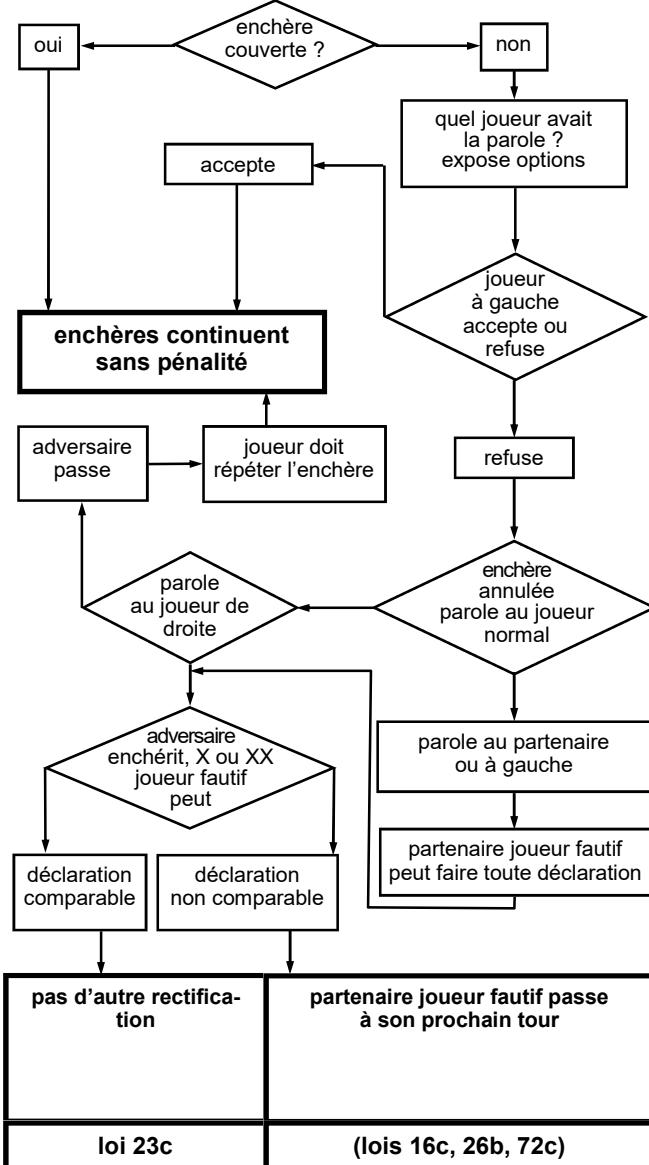


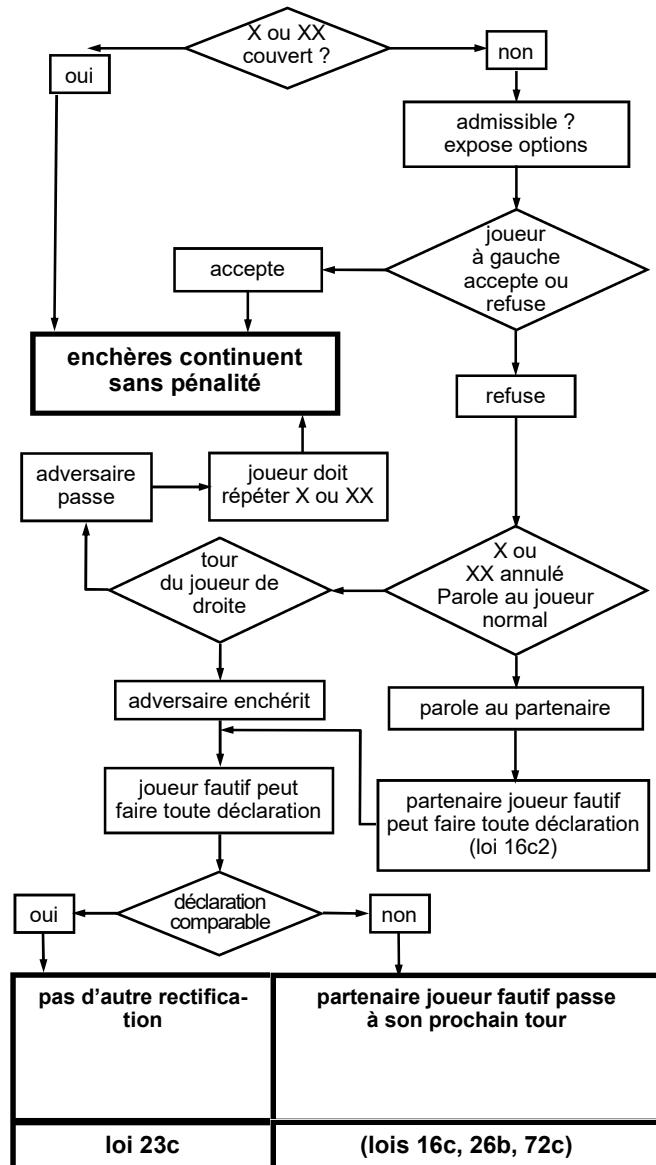
Passe Hors Tour (Loi 30)



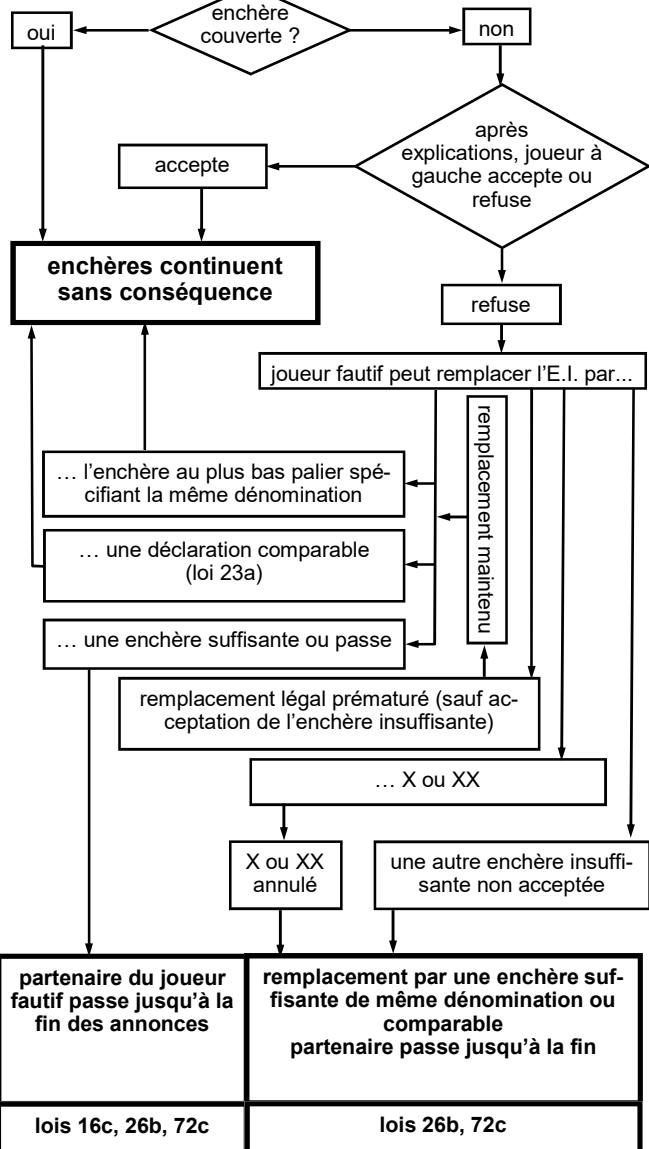
Enchère Hors Tour (Loi 31)



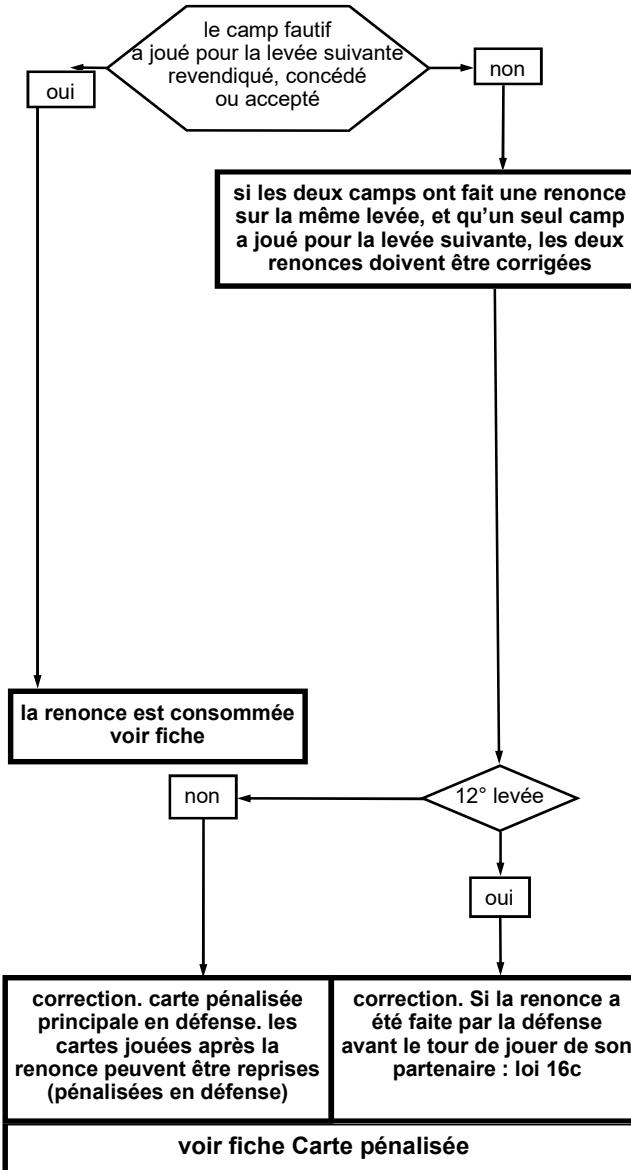
X et XX Hors Tour (Loi 32)



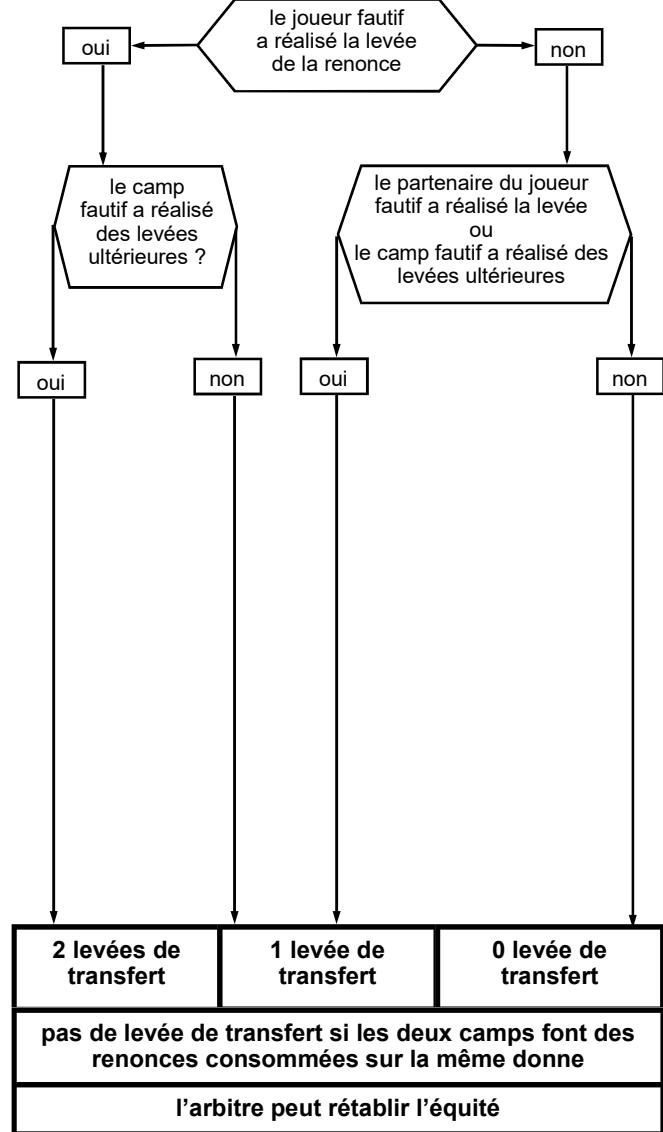
Enchère insuffisante (Loi 27)



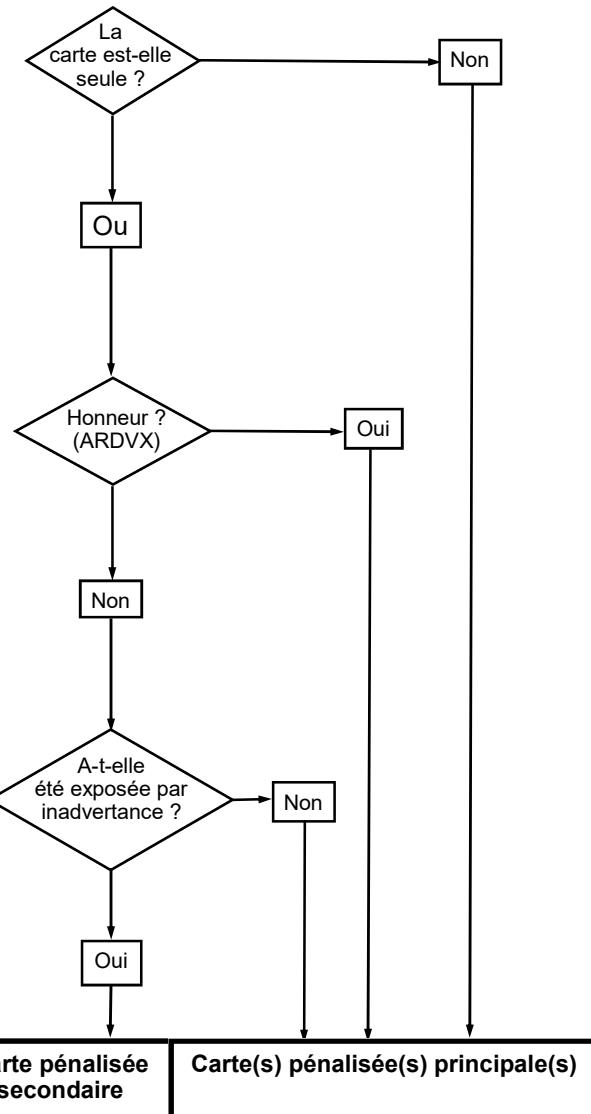
Renonce (Lois 62 & 63)



Renonce consommée (Loi 64)



Cartes pénalisées (Lois 49 & 50)



Cartes pénalisées (Lois 50 & 51)

Cartes(s) pénalisée(s) principale(s)

Le joueur fautif DOIT jouer sa carte pénalisée à la première occasion pour fournir, attaquer, défausser ou couper. S'il a plusieurs cartes pénalisées, le déclarant choisit celle qui doit être jouée.

Le déclarant peut exiger ou interdire au partenaire l'attaque dans la couleur de la carte pénalisée, tant qu'il conserve l'attaque. Dans ce cas la carte est ramassée et n'est plus pénalisée.

Le déclarant peut laisser libre le choix de l'attaque au partenaire, alors la carte reste pénalisée.

Cartes pénalisées dans plusieurs couleurs ; le déclarant peut :

- Exiger l'attaque dans une couleur, toutes les cartes de cette couleur sont dépénalisées
- Interdire l'attaque dans une ou des couleurs, toutes les cartes de cette (ces) couleur(s) sont dépénalisées
- Laisser l'attaque libre, toutes les cartes restent pénalisées

Carte pénalisée secondaire

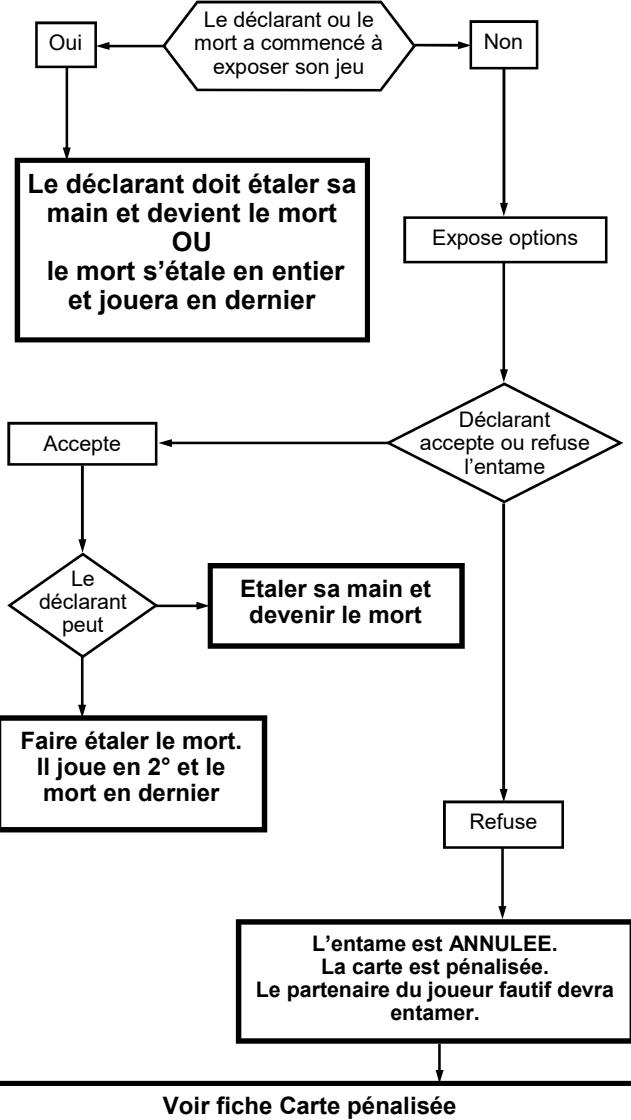
Le joueur fautif ne peut fournir ou attaquer aucune carte INFÉRIEURE A UN HONNEUR (ARDVX) dans la couleur de la carte pénalisée avant d'avoir joué cette carte.

Il n'est pas obligé de fournir cette carte à la première occasion, ni en attaquant, en fournissant, en défaussant ou en coupant.

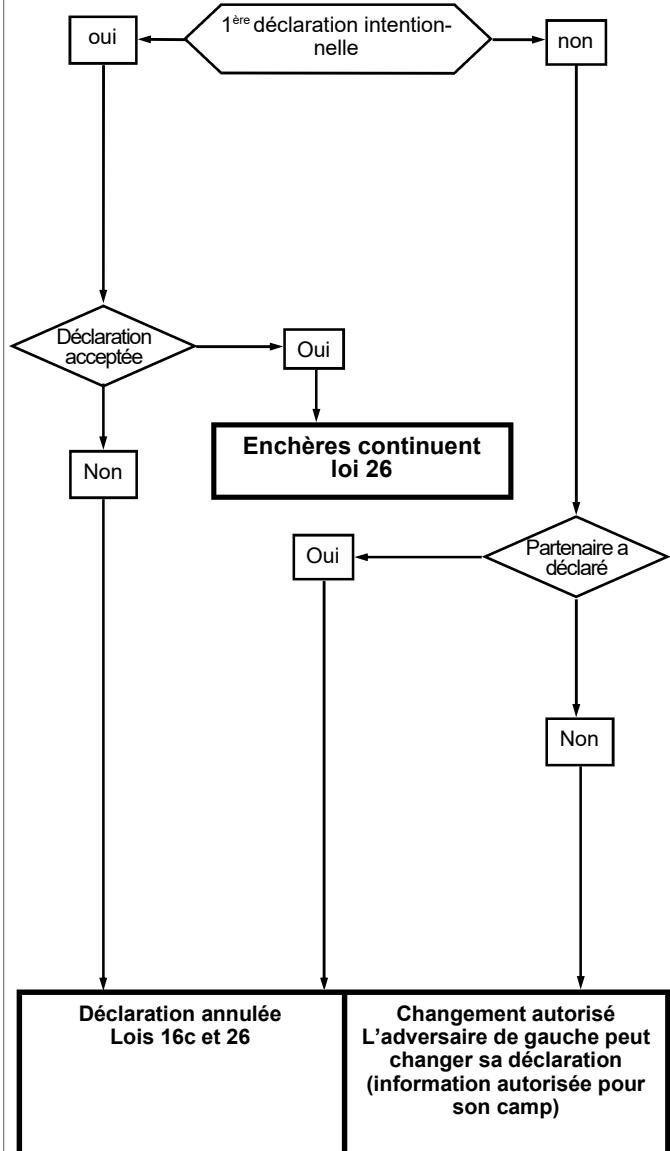
Le partenaire du joueur fautif n'est soumis à aucune pénalité d'attaque.

L'arbitre peut accorder une marque ajustée (Loi 16)

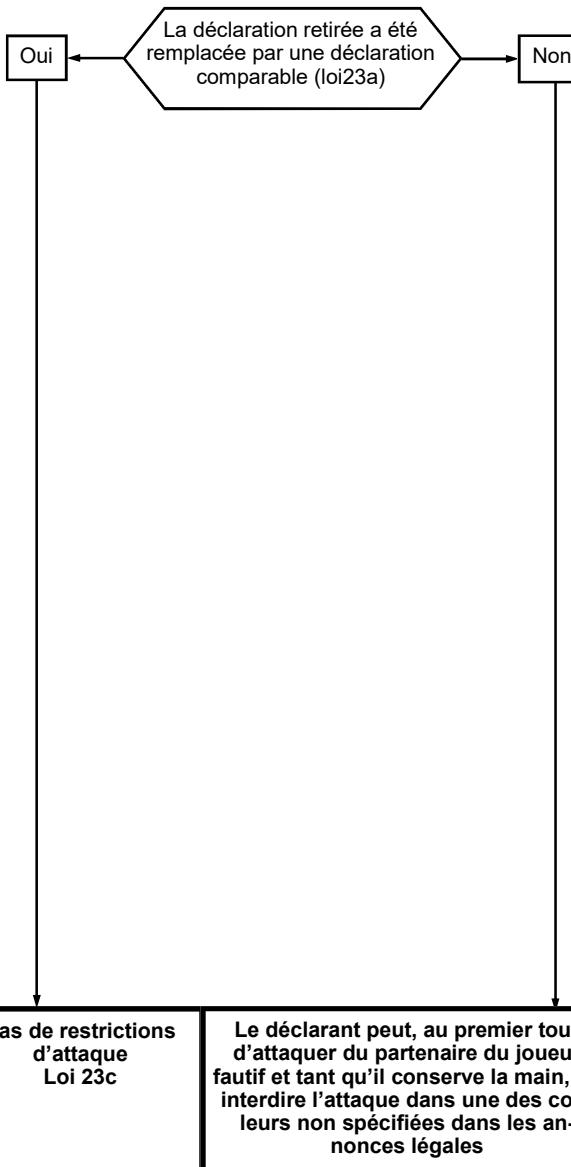
Entame hors tour (Lois 53 & 54)



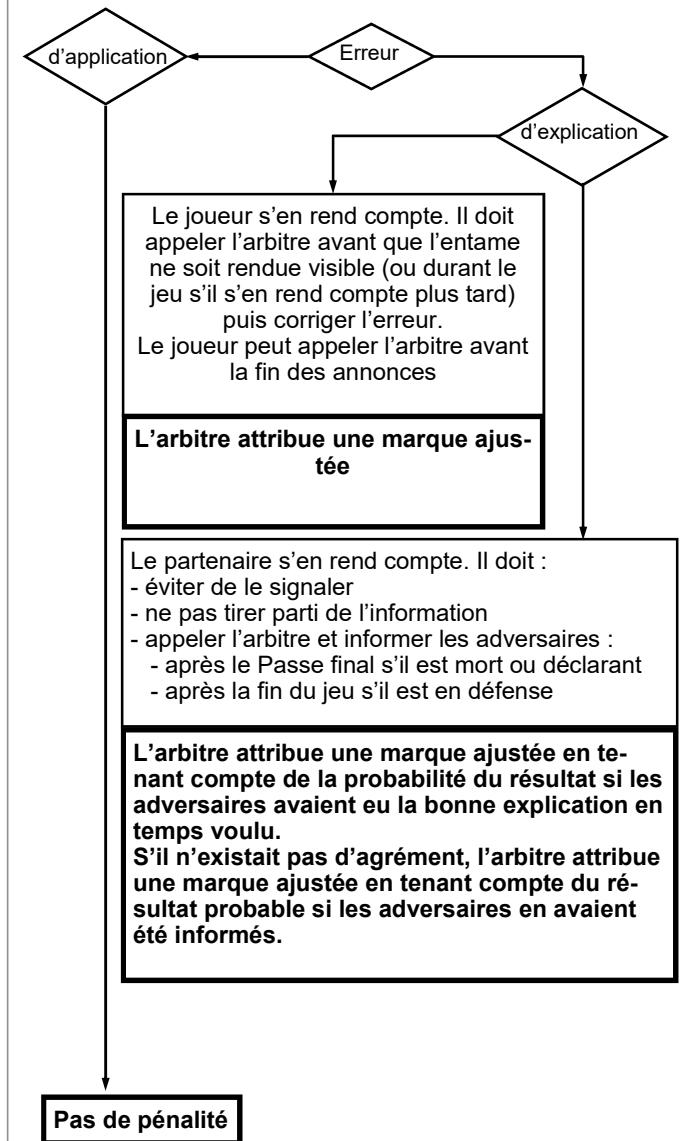
Change^{ment} de déclaration (Loi 25)



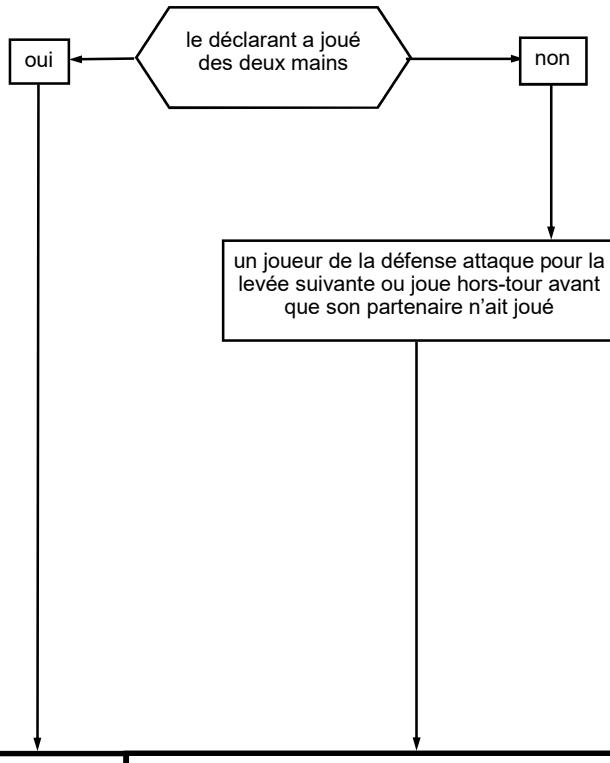
Déclaration retirée, pénalités d'attaque (Loi 26)



Agréments (Lois 40 & 75)



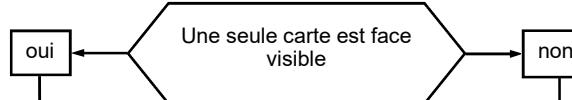
Attaque et jeu prématué (Loi 57)



le déclarant peut :	
<ul style="list-style-type: none">exiger que le partenaire joue sa plus forte carte dans la couleur attaquéeexiger qu'il joue la plus petiteinterdire au partenaire de jouer dans une autre couleur qu'il préciseraexiger que le partenaire joue dans une autre couleur qu'il précisera	
un jeu prématué (mais non une attaque) du déclarant est une carte jouée	

Code 2017—Alain Raynaud

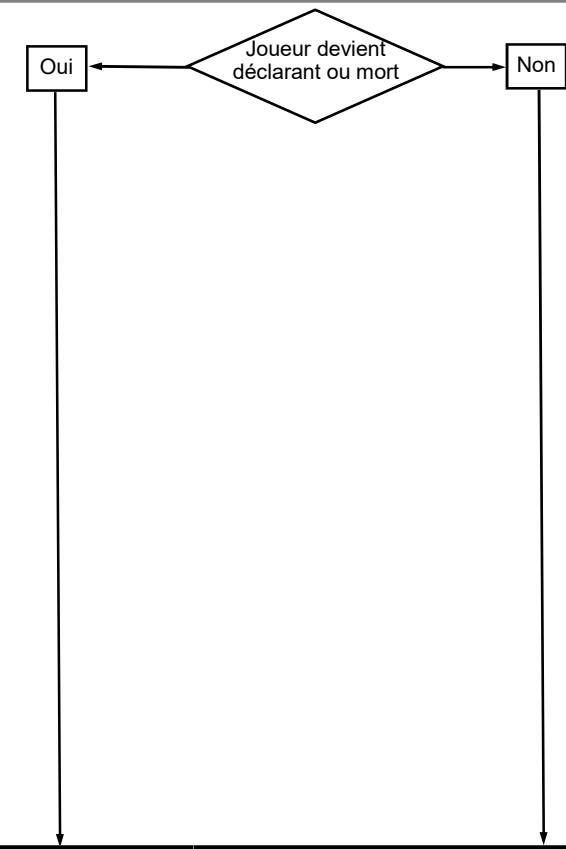
Cartes simultanées (Loi 58)



Cette carte est jouée. Les autres cartes sont reprises sans conséquence	Le joueur joue la carte qu'il veut. S'il est en défense, toute autre carte exposée est pénalisée (voir loi 50). Une carte jouée par l'adversaire avant la reprise de la carte peut être retirée sans conséquence
une attaque ou un jeu fait simultanément avec une attaque ou un jeu légal d'un autre joueur est considéré comme consécutif	

Code 2017—Alain Raynaud

Carte exposée pendant les annonces (Loi 24)

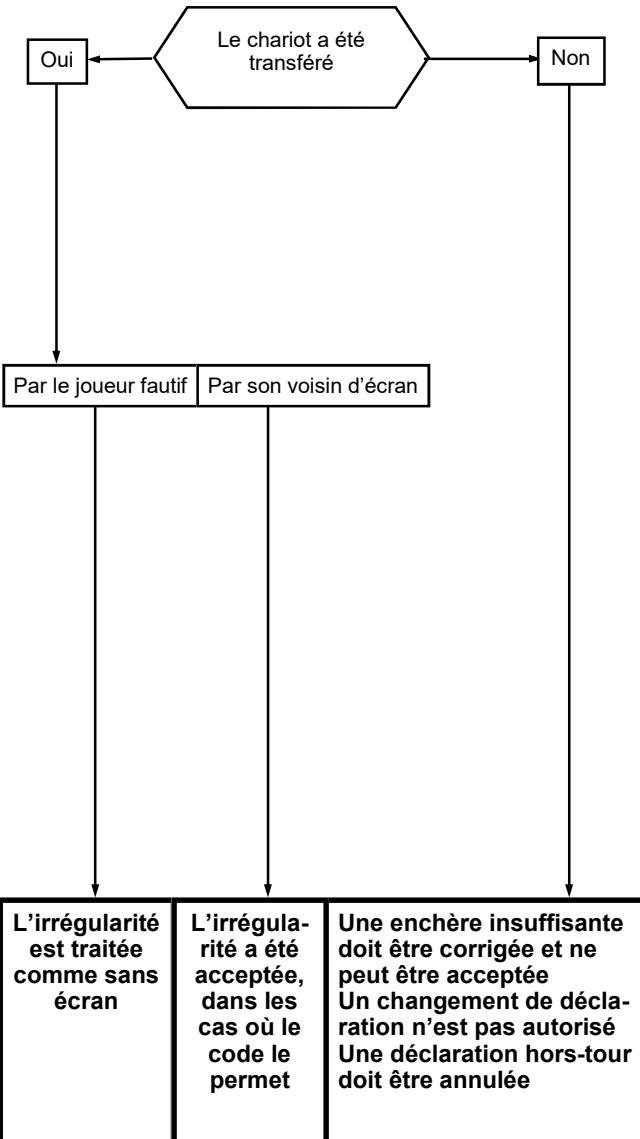


- Petite carte non attaquée prématûrement : pas d'arbitrage
- Un seul honneur ou une carte attaquée prématûrement : le partenaire doit passer à son prochain tour
- Deux cartes ou plus exposées : le partenaire doit passer à son prochain tour

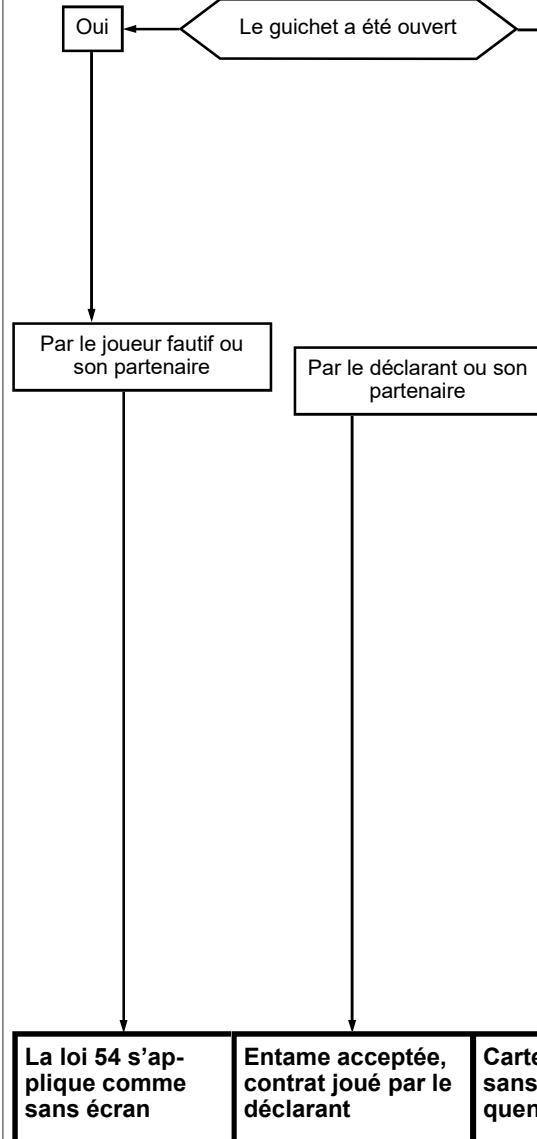
La loi 272c peut être appliquée

Code 2017—Alain Raynaud

Arbitrage avec écrans



Entame hors-tour avec écran



Déclaration comparable (loi 23)

